

sent l'intercajou recommandent un délai de quinze jours pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Tout en se désolidarisant de ce coup de force visant à déstabiliser la filière, la FENPACI a lancé un appel à toutes les coopératives ainsi qu'aux producteurs non coopérateurs à n'accorder aucune légitimité au conseil installé afin de faire respecter les textes. Dans le souci de préserver les acquis des réformes, M. Traoré Youssouf a demandé une implication des autorités ivoiriennes dans ce dossier. « Nous ne prenons pas partie pour l'un ou l'autre camp ; nous voulons simplement interpeller le gouvernement car ces remous à l'intercajou nous inquiètent », a précisé M. Traoré.

Bertrand GUEU



Le président de la FENPACI, Traoré Youssouf (Ph : BG)

qui sont encore sur la liste d'attente. Il s'agit du ministre du Plan et du Développement, Paul Antoine Bohoun Bouabré qui est en mission à l'extérieur de la Côte d'Ivoire. Selon une source

date pour sa confrontation avec les détenus de la filière sera probablement fixée très bientôt. Les ex-barons de la filière attendent vivement que ces confrontations aient lieu pour tirer au clair l'affaire de détournement de fonds

truction proroge leur détention au motif que l'enquête n'a pas encore livré toutes ses conclusions. Et le secret de l'instruction allégué dans cette procédure crée un mystère autour de ce dossier.

Côte d'Ivoire, le choix a été porté sur l'APEXCI. Pour son directeur général, l'économiste constitue un élément important dans l'écobusiness en ce sens que le commerce international s'oriente de plus en plus vers le marché online. Il a fait savoir que trois éléments sont essentiels pour réussir dans les affaires. Il s'agit de l'information commerciale, la capacité à définir les stratégies et le financement. Pour sa part, Dr Afolabi a exhorté les opérateurs économiques ivoiriens à s'enregistrer sur Ecobiz car cet outil permet de renforcer les contacts.

Bertrand GUEU

secteur, du développement du secteur de transformation ainsi que de l'encadrement des planteurs de Jatropha. Pour M. Baha Eddine Ltili, directeur général de BPR-Afrique, ce séminaire vise à faire de la Côte d'Ivoire le premier fournisseur mondial de l'huile de Jatropha. C'est pourquoi sa structure basée en Côte d'Ivoire depuis une année, entend créer une usine à Bouaké pour la transformation du jatropha en biodiesel. Une manière pour le BPR-Afrique de faire de la Côte d'Ivoire, la plaque tournante de la production de cette culture en Afrique.

CULTURE DU JATROPHA EN CÔTE D'IVOIRE

Les producteurs appellent à la création d'une filière

Check KONE (stg)

La culture de "l'or vert du désert" ou Jatropha fait depuis quelques années, l'objet d'un intérêt particulier en Côte d'Ivoire. Au point où le nombre des investisseurs potentiels a augmenté de manière significative, de décembre 2007 à avril 2008. Malheureusement, ce secteur en plein essor souffre de l'absence d'une véritable législation. Ce qui occasionne un flou entre les différents acteurs du secteur. C'est pour trouver des solutions aux obstacles de tous genres que s'est tenu un séminaire organisé par la structure Biopétrole Renouvelable Afrique (BPR-Afrique), les 03 et 04 octobre derniers au Golf Hôtel à Abidjan-Cocody. Au cours de ce séminaire, le Pr Kouamé Brou, directeur tech-



La culture du Jatropha, un secteur en plein essor (Ph : d'Archives)

nique de BPR Afrique, a animé une conférence sur le thème : « Jatropha en Côte d'Ivoire : Mythes et Réalités ». « Le Jatropha peut être cultivé sur des sols difficiles, impropres aux autres cultures et permet de lutter contre la désertification. Avec Seulement 1 hectare qui fait entre 1000 et 1500 pieds, le

paysan peut facilement obtenir 30 mille francs par mois pendant 50 à 60 ans sans grand effort », a relevé le conférencier. Toutefois, il a indiqué que la percée de cette culture en Côte d'Ivoire passe nécessairement par la création d'une véritable filière du Jatropha, précédée de la mise en place d'une législation du